RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

FORMULAIRE

Demande d'homologation d'un circuit

Cerfa 15849*01

Permet, au propriétaire ou au gestionnaire d'un circuit qui souhaite y organiser des activités comportant la participation de véhicules motorisés, de demander une 1re homologation, un renouvellement d'homologation ou une modification d'une homologation en vigueur.

À adresser au moins 2 mois avant la date prévue pour la 1re utilisation du circuit, ou pour un renouvellement, 2 mois avant la date de fin de validité de l'homologation en vigueur, à la préfecture du département dans lequel se trouve le circuit.

Remplir le formulaire (https://www.formulaires.service-public.gouv.fr/gf/cerfa_15849.do)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R18491/aide-remarque)

Émetteur du formulaire administratif : Ministère chargé des sports
Vérifié le 17 novembre 2021 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)